RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 04512
Numéro SIREN : 512 971 029
Nom ou dénomination : ABC - énergie - bilan conseil

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/001220

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/07/2021 au 30/06/2022			Au 30/06/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	29 234	29 024	210	210
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	11 313	11 313		
Autres immobilisations corporelles	12 135	12 135		464
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	104		104	196
ACTIF IMMOBILISÉ	**52 787**	**52 473**	**314**	**870**
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
En-cours de production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				193
Créances				
Clients et comptes rattachés	163 191		163 191	73 710
Autres	3 426		3 426	2 676
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	**27**		**27**	**12 791**
Charges constatées d'avance	**3 200**		**3 200**	**3 497**
ACTIF CIRCULANT	**169 844**		**169 844**	**92 866**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	**222 631**	**52 473**	**170 158**	**93 736**

Bilan Passif

Bilan Passif			Du 01/07/2021 Au 30/06/2022	Du 01/07/2020 Au 30/06/2021
Capitaux propres				
Capital social ou individuel	(dont versé)	8 000	8 000	8 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves :	- Légale		800	800
	- Statutaires ou contractuelles			
	- Réglementées			
	- Autres			2 205
Report à nouveau			-6 002	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			**5 014**	**-8 207**
Subventions d'investissement			105	105
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**7 917**	**2 903**
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour :	- Risques			5 421
	- Charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				**5 421**
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit		126	60
	- Financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes :	- Fournisseurs et comptes rattachés		27 089	20 399
	- Fiscales et sociales		132 825	57 022
	- Sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			2 201	7 932
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
EMPRUNTS ET DETTES			**162 241**	**85 412**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF			**170 158**	**93 736**

Compte de résultat

Compte de résultat .	Du 01/07/2021 au 30/06/2022			Au 30/06/2021
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens				
Production vendue : - De services	400	232 135	232 535	124 264
Chiffre d'affaires net	**400**	**232 135**	**232 535**	**124 264**
Production : - Stockée				-8 146
Production : - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			5 564	
Autres produits			10	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			**238 108**	**116 119**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			27 852	39 141
Impôts, taxes et versements assimilés			997	1 147
Salaires et traitements			147 396	58 820
Charges sociales			56 226	17 414
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations			464	1 893
Dotations aux : - Dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux : - Dépréciations sur actif circulant				
Dotations aux : - Provisions pour risques et charges				5 421
Autres charges			122	142
CHARGES D'EXPLOITATION			**233 057**	**123 978**
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
* Y compris : - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**5 051**	**-7 858**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				26
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES				**26**
RÉSULTAT FINANCIER				**-26**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			**5 051**	**-7 885**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		132
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**132**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	37	454
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**37**	**454**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-37**	**-323**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**238 108**	**116 251**
TOTAL DES CHARGES	**233 094**	**124 458**
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	**5 014**	**-8 207**

ABC ENERGIE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 €
Siège social : 4 rue de la république
69001 LYON
512 971 029 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 JUILLET 2022

L'an deux mille ving-deux,
Le ving-quatre octobre,
A onze heures,

Madame Sanae GUERMAM, propriétaire de la totalité des 800 parts sociales de 1 euro composant le capital de la société ABC ENERGIE- BILAN-CONSEIL.

Associé unique et seul gérant de ladite société,

1. **A préalablement exposé ce qui suit :**

En sa qualité de gérant de la société, Madame SANAE GUERMAM, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022.

Il également établi l'état des conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

2. **A pris les décisions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- Rémunération de la gérance et prise en charge par la société de ses cotisations sociales personnelles.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Conformément à l'article 223 quater du code général des impôts, l'associé unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 7 627 euros.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 5 014,35 euros en totalité au compte « report à nouveau débiteur » qui s'élève ainsi à 987,60 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.223-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

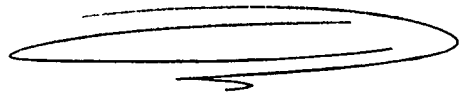
L'associé unique approuve qu'aucune rémunération n'a été allouée au cours de l'exercice écoulé pour ses fonctions de gérant et décide de fixer sa rémunération annuelle maximum à 150 000 euros à compter du 1 juillet 2022 et ce, jusqu'à toute décision ultérieure contraire.

En outre, il décide que la société continuera à prendre en charge l'ensemble de ses cotisations sociales personnelles obligatoires ainsi que les cotisations d'assurances complémentaires relevant de la loi Madelin, la contribution sociale généralisée, la contribution au remboursement de la dette sociale et la formation professionnelle continue.

Il aura droit sur présentation de justificatifs, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement.

De tout ce que dessus, il été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

SANAE GUERMAM
Associé unique



Certifié copie conforme